



Ce 8 mai, Tostat a commémoré le 72e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

La capitulation de l'armée du Reich a mis fin à un conflit qui fit plus de 36 millions de morts sur le continent.

Dans les faits, c'est le 7 mai 1945 que la reddition de l'armée allemande est signée à Reims.

Ceci provoque la colère de Staline qui veut que la capitulation de l'Allemagne soit signée à Berlin.

Cette exigence est honorée et une nouvelle signature a lieu dans la nuit du 8 au 9 mai.

Les péripéties de la commémoration du 8 mai 1945

Par une loi du 7 mai 1946, la commémoration du 8 mai 1945 est fixée au 8 mai de chaque année, si ce jour est un dimanche, ou le dimanche suivant. Le 8 mai devient jour férié en France en 1953 et s'impose comme la date symbolique de la Seconde Guerre mondiale au même titre que le 11 novembre pour la Grande Guerre.

Dans une logique de réconciliation avec l'Allemagne, le président Charles de Gaulle supprime le caractère férié de ce jour par le décret du 11 avril 1959 qui fixe la date de la commémoration au deuxième dimanche du mois de mai. Puis le décret du 17 janvier 1968 décide que le 8 mai sera commémoré chaque année, à sa date, en fin de journée.

En 1975, le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, supprime la commémoration de la victoire alliée ce jour-là dans une volonté de réconciliation franco-allemande. Cette décision suscite un tollé général de la part des associations d'anciens combattants.

C'est à la demande du président François Mitterrand que cette commémoration et ce jour férié seront rétablis, par la loi du 2 octobre 1981 qui ajoute cette date à la liste des jours fériés désignés par le code du travail.



Après le dépôt de gerbe au monument aux morts, M. le Maire a ouvert cette cérémonie par la lecture du message du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire ([lire](#)).

A suivi l'hommage rendu à tous les Tostatais "Morts pour la France", combattants des deux guerres mondiales, par le rappel de leurs noms et une minute de silence.

Cette commémoration s'est clôturée par un vin d'honneur offert à la population par la Municipalité.

